

Rapport de gestion CREIF – Exercice 2023/2024

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion du Comité régional d'équitation d'Ile de France pour l'exercice 2023/2024.

Secteur Sport

1) Recettes sport

	Réalisé 2022/2023	Réalisé 2023/2024	Prévisionnel 2024/2025
Reversement licences	629 400	597 324	580 000
Subventions	308 369	69 317	87 138
Recettes concours	103 669	249 166	190 000
Autres	270 521	134 692	130 500
<i>Dont Refacturation formation</i>	139 606		
TOTAL	1 311 959	1 050 500	987 638

A noter

- La tendance à la baisse de la prise de licence sur 2022/2023 s'est confirmée en 2023/2024. Un nouvel écrêtage est à prévoir sur 2024/2025.
- L'augmentation des recettes concours est due à la tenue en novembre 2023 d'un CCI à Fontainebleau et à l'augmentation du nombre de jours, d'épreuves et d'engagés sur les Championnats Régionaux de CSO du mois de mai. Si ces rentrées connaîtront une baisse sur 2024/2025, l'organisation des Championnats de France de Derby Cross et le maintien de la nouvelle formule des Championnats CSO assureront des produits plus importants qu'en 2022/2023.
- Certaines subventions perçues sur 2022/2023 n'ont pas été renouvelées sur l'exercice. C'est le cas pour deux aides à l'emploi des Sportifs de Haut Niveau (30 000€), la subvention Impact 2024 (30 000 €), les contrats aidés (41 600 €). Certaines quotes-parts de subventions perçues par le passé sont arrivées à terme. L'apprentie étant dans sa deuxième année, l'aide à l'apprentissage n'a pas atteint son maximum (8 000 €). La subvention de la Région Ile-de-France concernant la partie formation, s'élevant à 59 800 €, a été versée directement sur le compte formation. L'enveloppe nationale des projets sportifs fédéraux ayant diminué, le montant alloué aux projets du CREIF a baissé, passant de 31 100 € en 2022/2023 à 24 900 € en 2023/2024.
- La refacturation des frais mixtes au secteur Formation figure désormais en diminution des comptes de charges concernées et plus en produits divers. Le montant total au titre de l'exercice est de 104 555 €. Celle-ci a diminué, l'agent ESQ para équestre, membre de l'équipe sport qui menait des actions de formation faisant l'objet d'une refacturation élevée ayant quitté ses fonctions au CREIF.

2) Charges sport

	Réalisé 2022/2023	Réalisé 2023/2024	Prévisionnel 2024/2025
Commissions	283 160	462 253	349 000
Développement	228 462	377 240	291 200
Fonctionnement	465 480	236 256	244 500
Masse salariale	265 319,99	182 084	190 000
<i>Dont refacturation à la formation</i>		- 104 555	- 110 000
TOTAL	1 242 422	1 257 803,38	1 074 700

- Les Jeux Olympiques sur notre territoire ont engrangé des dépenses supplémentaires, que ce soit en communication (opération des panneaux JO), dans l'achat de lots spécifiques ou encore dans la mise en œuvre de projets exceptionnels. Le CCI, organisé en raison de l'annulation du CCI du Pouget ou encore l'arrivée du Tour Equestre de l'Île-de-France à proximité de Versailles en sont des exemples. Les dépenses des commissions et de développement ont ainsi augmenté.
- Le CREIF a octroyé jusqu'à 1 000 € d'aide aux organisateurs des étapes des Grands Régionaux de CSO, CCE, Dressage, Hunter et Endurance. Cette charge est imputée aux commissions.
- La commission CCE a organisé les Championnats de France de Derby Cross, ce qui implique un budget plus conséquent. Pareillement, la formule étendue des Championnats Régionaux de CSO agrandit son enveloppe 2024/2025.
- Des actions visant à valoriser l'Héritage de Paris 2024 sont prévues. Des stages de détection dans les disciplines olympiques seront organisés pour accompagner les futures générations d'athlètes. Une journée de classification de grade para-dressage verra aussi le jour en 2024/2025.
- Comme l'an passé, des projets menés par les CDE pourront être soutenus par le CREIF, à hauteur de 5 000 € (projet Héritage 2024) et 5 000 € (projet de développement).
- La masse salariale a diminué en 2023/2024 en raison du départ de l'agent ESQ para équestre et de la chargée de communication. Sur les 3 Sportifs de Haut Niveau embauchés par le CREIF dans le cadre de l'aide ANS, un seul a été reconduit sur la totalité de l'année. Un deuxième a été renouvelé plus tardivement, à la fin du mois de juin, entraînant des charges réduites.

3) Résultat sport

Le résultat est déficitaire de **207k€**.

Secteur Formation

1) Produits de la formation

	Réalisé 2022/2023	Réalisé 2023/2024	Prévisionnel 2024/2025
BPJEPS / AE / ATE	933 677	1 181 322	1 080 000
VETP	11 565	13 655	12 000
DEJEPS DESJEPS	119 998	117 798	80 000
Formation continue	4 433		9 000
Subventions		59 800	63 300
Autres	45 517	68 419	
TOTAL	1 115 190	1 440 994	1 244 300

- La majoration du coût contrat d'apprentissage ainsi que l'augmentation du nombre de stagiaires a généré une augmentation des produits sur les BP / AE..
- Des sessions de BFE Equi Handi sur 2024/2025, pour lequel l'agrément est maintenu, vont générer quelques rentrées en formations continues.
- La subvention de la Région Ile-de-France au titre de la formation a été perçue directement sur le compte formation lors de l'exercice 2023/2024.
- Le nombre de prospects pour le DE DES est en baisse, c'est pourquoi une baisse des produits est à prévoir sur ce poste.

2) Charges de la formation

	Réalisé 2022/2023	Réalisé 2023/2024	Prévisionnel 2024/2025
BPJEPS / AE	454 272	512 012	600 000
VETP	5 166	2 925	5 000
DEJEPS DESJEPS	126 127	126 849	104 500
ATE	35 115	13 424	15 000
BFE	26 852		15 000
ARFA	78 852	106 048	111 690
Frais formateurs	15 811	30 435	30 000
Plan de modernisation des centres de formation	16 896		
Masse salariale	138 448	175 635	188 500
Régulation subvention 2021/2022	55 794		
Autres	195 871	162 142	87 500
<i>Dont Refacturation du sport</i>	<i>139 606</i>	<i>104 555</i>	<i>110 000</i>
TOTAL	1 149 204	1 129 470,93	1 157 190

- Les frais de gestion de l'ARFA ont augmenté en raison de l'augmentation d'élèves et du coût contrat (les frais de gestion correspondant à un pourcentage de ce même coût contrat).

- La prestation d'accompagnement sur le DE DES va être réduite, le suivi administratif étant repris par la responsable de la formation.
- Les charges de formation continue correspondent aux charges des sessions de BFE.
- La refacturation par le secteur Sport des frais mixtes figure désormais dans les comptes de charges concernées et plus en charges diverses. Le montant total au titre de l'exercice est de 104 555 €.

3) Résultat formation

Le résultat est de + **311 k€**.

Consolidé

En consolidé, le bilan sport et formation sur 2023/2024 est de **104k€**.

Le budget prévisionnel de 2024/2025 est à **l'équilibre** et décliné comme suit :

	Sport	Formation
Charges	987 638,36	1 153 690
Produits	1 074 700	1 240 800,00
Résultat	- 87 061,64	87 110

Le résultat prévisionnel pour 2024 / 2025 est donc 48,36 €.

Nous proposons d'affecter le résultat consolidé bénéficiaire 2023/2024 en report à nouveau ; celui étant désormais évalué à 1 339 742,82 euros.

Virginie Lameger
Trésorière

Florence Ciucci
Trésorière adjointe